

JOURNÉES

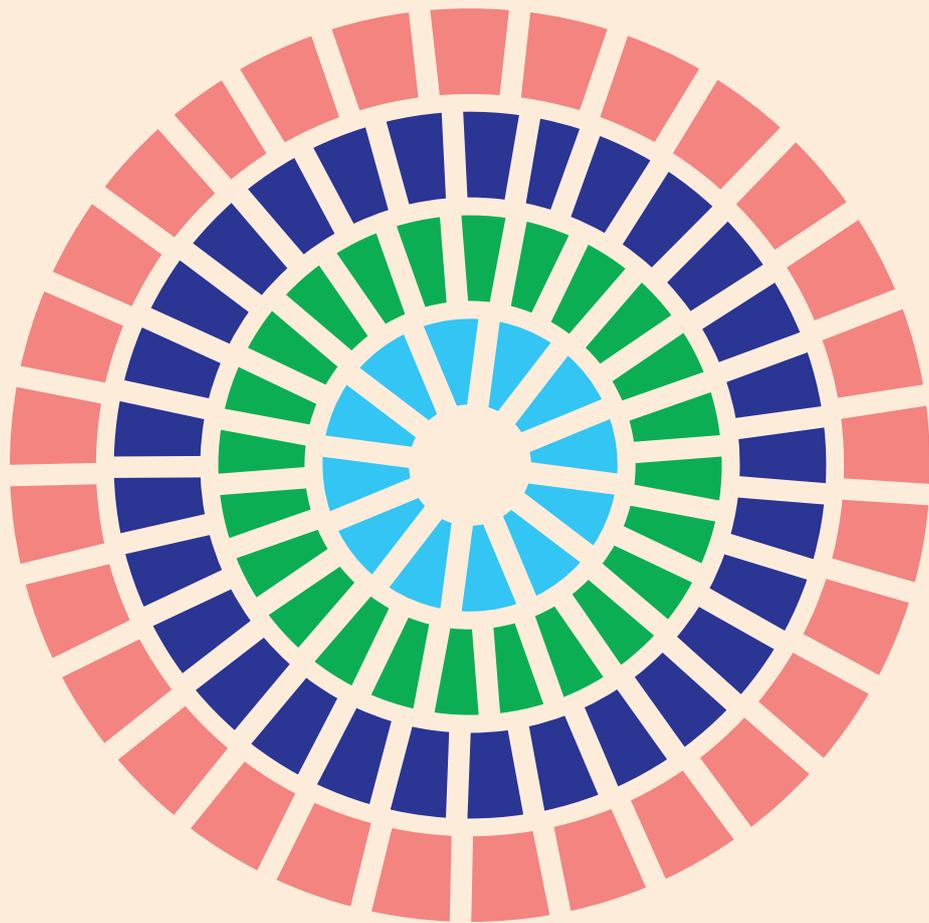
EURO

LA PÉENNINES

D'ARCHÉO

LOGIE

Guide pratique à l'usage
des coordinateurs nationaux
et des organisateurs
d'événements



Sommaire

Éditorial

1 HISTORIQUE DES JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

- 1.1 - Les Journées nationales de l'archéologie en France
- 1.2 - L'élargissement à l'Europe : les Journées européennes de l'archéologie (JEA)
- 1.3 - Le ministère de la Culture en France
- 1.4 - L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)

2 OBJECTIFS ET PRINCIPES D'ACTION DES JEA

- 2.1 - Objectifs
- 2.2 - Principes d'action

3 ORGANISATION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

- 3.1 - Les coordinateurs nationaux : définition et rôle
- 3.2 - Les organisateurs d'événements : définition et rôle

4 STRATÉGIE DE COMMUNICATION DES JEA

- 4.1 - L'identité visuelle
- 4.2 - Les outils de communication
- 4.3 - Le site internet
- 4.4 - Principes d'utilisation de l'identité visuelle

Éditorial

Les Journées européennes de l'archéologie (JEA) sont une manifestation placée sous l'égide du ministère de la Culture français et coordonnée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Située à la croisée de plusieurs domaines scientifiques, l'archéologie étudie les traces matérielles des civilisations, de la Préhistoire à l'Époque contemporaine.

En enrichissant les connaissances sur les sociétés qui nous ont précédées, elle contribue à une meilleure compréhension du monde actuel.

La protection du patrimoine archéologique, sa conservation et sa transmission représentent un enjeu pour l'Europe. En effet, à l'heure des crises sanitaires, culturelles et économiques, l'approche archéologique, la mise en perspective sur le temps long, peut constituer une source d'ouverture, de tolérance et d'espérance : un bien commun à partager.

Une manifestation à l'échelle européenne dédiée à l'archéologie peut donc contribuer au développement de la notion de patrimoine archéologique tout en valorisant les diversités culturelles et historiques de chacun. Ce guide pratique entend faciliter le travail des coordinateurs nationaux, et des organisateurs d'événements, qui jouent un rôle essentiel dans la réussite des JEA.

Dominique Garcia
Président de l'Inrap



1.

HISTORIQUE
DES
JOURNÉES
EUROPÉENNES
D'ARCHÉO-
LOGIE

1.1 LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE EN FRANCE

Depuis 2010, le ministère de la Culture français a confié à l'Inrap la création d'une manifestation nationale dédiée à l'archéologie destinée à présenter l'ensemble des activités archéologiques, de « la fouille au musée », lors d'un week-end au mois de juin. Il s'agit de sensibiliser le public le plus large au patrimoine et à la recherche archéologique, en ouvrant des activités à un public néophyte, peu habitué à fréquenter des lieux consacrés à l'archéologie. Organismes de fouilles, instituts de recherche, universités, musées et sites archéologiques, laboratoires, associations, centres d'archives et collectivités territoriales ont été encouragés à organiser des activités innovantes, originales et interactives pour le grand public. Dès la première édition, une centaine d'organismes ont participé et le succès a été notable, conduisant à élargir l'opération les années suivantes durant trois jours, le vendredi étant plus spécifiquement destiné aux scolaires. Depuis lors, le succès a été croissant, tant en nombre de structures participantes que de publics accueillis. En 2018, plus de 570 organisateurs ont participé à la 9^e édition sur l'ensemble du territoire national, et ont accueilli plus de 200 000 visiteurs.

Un site internet dédié, journées-archeologie.fr, permet aux organisateurs de s'inscrire et de proposer leur programmation aux publics, qui peuvent s'organiser grâce à une géolocalisation des activités. Le site joue un rôle central dans la communication de l'événement et a accueilli plus de 150 000 visiteurs dans les deux mois précédant la manifestation.

Enfin, les enquêtes de public montrent que les JEA connaissent un succès de proximité : trois visiteurs sur quatre proviennent d'un rayon de 20 kilomètres.

1.2 L'ÉLARGISSEMENT À L'EUROPE : LES JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE (JEA)

En 2019, pour leur dixième anniversaire, les Journées se sont étendues à l'Europe : 18 pays ont participé, 1 160 sites ont ouvert au public, dont 14 inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les organisateurs des JEA ont proposé des activités variées pour présenter « l'archéologie en devenir » et amener les citoyens européens à connaître et questionner leur passé.

En 2020, l'ouverture de l'événement à l'Europe s'est accentuée : 28 pays et près de 500 organisateurs européens ont participé. Compte tenu de l'épidémie de COVID19, cette 11^e édition des JEA ne s'est pas déroulée pas sous sa forme traditionnelle. En plus des actions accueillant du public lorsque la situation sanitaire le permettait, la création d'une manifestation spécifique, #Archeorama, a ouvert la possibilité de développer des événements numériques et de valoriser des ressources en ligne : rencontres en live d'archéologues sur les réseaux sociaux, publication de vidéos inédites, conférences en direct, visites virtuelles d'expositions, etc. Avec près de 1 000 initiatives, en présentiel ou exclusivement numériques, ces JEA 2020 et #Archeorama ont rencontré un grand succès ! Au total : plus de 180 000 consultations sur le site journées-archeologie.fr, et 15 000 visites lors des trois jours de l'événement.

1.3 LE MINISTÈRE DE LA CULTURE EN FRANCE

Le ministère de la Culture a pour mission de rendre accessible au plus grand nombre les œuvres capitales de la France et de l'humanité dans les domaines du patrimoine, de l'architecture, des arts plastiques, des arts vivants, du cinéma et de la communication. Il favorise le développement des œuvres artistiques dans toutes leurs composantes dans les territoires et de par le monde.

Il est le garant des enseignements artistiques.

Le ministère de la Culture intervient dans :

- la politique de préservation et la valorisation du patrimoine culturel et la politique de l'architecture ;
- la définition de la politique concernant les arts du spectacle vivant et les arts plastiques. Il encourage de plus la création des œuvres de l'art et de l'esprit ;
- la gestion du Centre national du cinéma et de l'image animée ;
- le développement de l'éducation artistique et culturelle des enfants et des jeunes adultes tout au long de leurs cycles de formation.

Il participe aussi au développement de la culture française dans le monde en assurant le rayonnement de la francophonie et de la création artistique française en s'appuyant notamment sur l'Institut français et l'Alliance française.

1.4 L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES (INRAP)

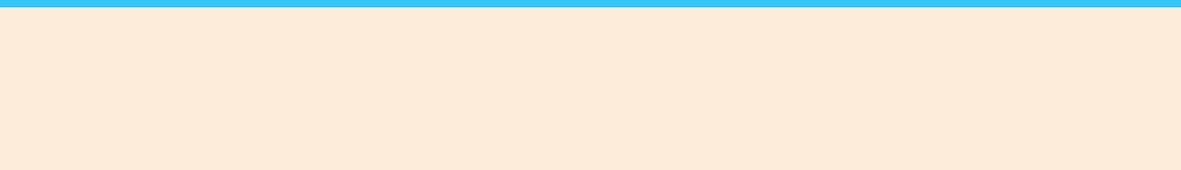
Créé par la loi de 2001 sur l'archéologie préventive, l'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège

à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire. Il est compétent sur l'ensemble du territoire, pour toutes les périodes, de la Préhistoire à nos jours. Il intervient dans tout type de contexte : urbain, rural, subaquatique et sous-marin, tracés autoroutiers et ferrés, réseaux électriques ou gaziers. Il réalise chaque année quelque 1 800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. À l'issue des chantiers, l'Inrap assure l'analyse et l'interprétation des données de fouille et leur diffusion auprès de la communauté scientifique. Premier producteur de données et de publications archéologiques en France et en Europe, l'Institut contribue de façon déterminante au développement de la connaissance archéologique et historique ainsi qu'aux grandes problématiques contemporaines : migrations, climat, environnement, santé, connaissance des territoires, économie, etc.

Ses missions s'étendent également à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public le plus large. À ce titre, il organise de nombreuses opérations de valorisation, le plus souvent en collaboration avec les aménageurs : visites de chantiers, expositions, publications, production audiovisuelle, colloques. Chaque année le troisième week-end de juin sur l'ensemble du territoire national et dans les pays membres du Conseil de l'Europe, il organise les Journées européennes de l'archéologie sous l'égide du ministère de la Culture en partenariat avec des établissements publics culturels et scientifiques et des collectivités territoriales.

II.

OBJETIFS ET PRINCIPES D'ACTION DES JEA



2.1 OBJECTIFS

Les Journées européennes de l'archéologie (JEA) encouragent les pouvoirs publics et les acteurs de l'archéologie à valoriser le patrimoine archéologique. Elles s'appuient sur une plateforme numérique, journées-archéologie.fr, portant à l'attention du public la multiplicité et la diversité des patrimoines et des initiatives relatives à l'archéologie en Europe. Elles facilitent la constitution d'un réseau d'acteurs de l'archéologie dans l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Europe.

Les JEA ont pour objectifs principaux de :

- sensibiliser les citoyens européens à la richesse et à la diversité culturelle de l'Europe ;
- rendre l'archéologie plus visible aux différents publics et aux médias ;
- sensibiliser le grand public et les médias à la nécessité de protéger le patrimoine archéologique ;
- attirer de nouveaux publics qui n'ont pas l'habitude de visiter les lieux où se fait l'archéologie ;
- valoriser auprès du public l'ensemble de la chaîne opératoire de l'archéologie, « de la fouille au musée » ;
- favoriser le partage des savoirs entre les professionnels de l'archéologie et les citoyens européens.

Pour ce faire, les JEA ont lieu chaque année le troisième week-end de juin dans l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Europe.

2.2 PRINCIPES D'ACTION

Pour atteindre ces objectifs, les **organismes d'événements** doivent tenir compte des principes communs suivants :

- ouvrir les lieux où se fait l'archéologie ;
- développer l'interaction entre les professionnels de l'archéologie et les publics ;
- programmer des manifestations gratuites dans la mesure du possible ;
- proposer des activités différentes de la programmation habituelle pour inciter les publics non-connaisseurs de l'archéologie à y participer ;
- développer la participation des enfants et des jeunes, notamment par la programmation d'activités en direction des familles ;
- programmer une journée spécifique, le vendredi, destinée aux scolaires ;
- programmer des activités spécifiques pour les publics en situation de handicap quand cela est possible.

Les **coordinateurs nationaux** favorisent et encouragent les organisateurs d'événements à mettre en place les principes d'action susnommés.

III.

ORGANISATION
DE LA
SEMAINE
EUROPÉENNE
DES
JOURNÉES
D'ARCHÉO-
LOGIE

3.1 LES COORDINATEURS NATIONAUX: DÉFINITION ET RÔLE

La réussite des Journées européennes de l'archéologie est conditionnée par la participation des organisateurs d'événements qui agissent en étroite collaboration avec le(s) coordinateur(s) national(aux). Ces derniers :

- mobilisent l'ensemble des acteurs et toutes les institutions qui opèrent dans le domaine de l'archéologie, « de la fouille au musée » ;
- organisent au niveau national la communication des JEA à tous les publics, par tous les moyens à leur disposition, relations presse, réseaux sociaux, sites internet, etc. ;
- encouragent et favorisent la mise en place des principes d'action susnommés.

3.2 LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS: DÉFINITION ET RÔLE

Ils peuvent être issus d'horizons divers, par exemple :

- de collectivités ou d'administrations publiques qui gèrent des sites, des bâtiments ou des musées régulièrement ou exceptionnellement ouverts à la visite ;
- de fondations ou d'associations de droit privé qui, sans être propriétaires de bâtiments ou de sites ouverts pour les JEA, ont la responsabilité de l'accueil du public ou de l'organisation d'animations lors de la manifestation ;
- d'universités, laboratoires ou instituts de recherches en capacité d'organiser des manifestations dans des lieux régulièrement ou exceptionnellement ouverts à la visite ;
- d'établissements d'enseignement ou d'éducation ;

- d'offices de tourisme ou de services publics autorisés par leur collectivité de tutelle à assurer l'accueil du public et l'organisation d'animations lors de la manifestation ;
- de lieux culturels (bibliothèques, médiathèques, cinémas, ...) susceptibles de proposer des animations pour les JEA ;
- d'opérateurs publics ou privés (guides conférenciers, organisateurs de voyages, autocaristes, etc.).

Les organisateurs, quels qu'ils soient et quelles que soient les activités qu'ils comptent programmer :

- organisent des animations spécifiques pour les JEA, en lien avec les objectifs principaux des JEA (cf. ci-dessus 2.1), prenant en compte le jeune public en situation scolaire ou non, ainsi que le caractère familial et « grand public » de la manifestation (ce ne sont pas des événements dédiés aux professionnels)
- organisent des animations gratuites quand c'est possible ;
- organisent des animations spécifiques en direction de publics en situation de handicap quand c'est possible ;
- affichent et diffusent le matériel de communication fourni pour les JEA ;
- respectent les dates officielles des JEA et les engagements pris ;
- mettent en œuvre la convivialité et l'accessibilité de la manifestation (information, signalétique, confort de visite, services, sécurité, accès handicapés, etc.) ;
- signalent l'événement avec les outils de communication des JEA ;
- prennent en charge les relations presse et les actions de communication de proximité ;
- répondent aux enquêtes concernant le bilan et l'évaluation de la manifestation.

IV.

STRATÉGIE
DE
COMMUNI-
CATION
DES
JEA

4.1 L'IDENTITÉ VISUELLE

L'un des principaux objectifs des JEA est d'attirer l'attention sur l'importance du patrimoine européen commun. Pour ce faire, les JEA disposent d'une identité visuelle propre, qui permet de fédérer et de reconnaître tous les acteurs de l'archéologie participant à cette manifestation ainsi que d'en permettre l'identification et la reconnaissance par tous les publics. Chaque édition des JEA est déclinée avec de nouveaux coloris qui la différencie de la précédente. Afin de faire rayonner les JEA dans toute la communauté européenne, le logo des JEA doit figurer sur l'ensemble des documents imprimés et numériques visant à promouvoir la manifestation. Les organismes désireux de s'associer à cette manifestation, doivent à ce titre conserver l'appellation « Journées européennes de l'archéologie ».

4.2 LES OUTILS DE COMMUNICATION

Des outils de communication, déclinés selon l'identité visuelle des JEA, sont mis à la disposition des coordinateurs nationaux et des organisateurs d'événements en téléchargement dans l'« Espace organisateurs » du site internet dédié journées-archeologie.fr.

Liste des outils disponibles :

- logos des JEA dans la langue officielle pour chaque pays ;
- affiche générique dans la langue officielle pour chaque pays ;
- gabarit d'affiche adaptable ;
- éléments pour les réseaux sociaux ;
- gabarit de dossier de presse ;
- gabarit de dépliant adaptable ;
- bande annonce en six langues (allemand, anglais, espagnol, français, italien et portugais).

4.3 LE SITE INTERNET

Il répertorie toutes les activités proposées aux publics par tous les pays participant aux JEA, durant les 3 jours.

Composé de 47 pages – une pour chaque pays membre du Conseil de l'Europe – il est traduit en six langues (français, anglais, espagnol, italien, allemand et portugais). Toutes les pages ont été conçues de façon identique, afin d'en faciliter l'utilisation et la compréhension. Ainsi, figurent en évidence sur la page propre du pays le ou les logos de la coordination nationale et la mention de sa participation.

Chaque page est divisée en deux parties.

- l'une à destination des publics qui comprend une information générale sur les JEA, la consultation du programme proposé dans le pays, par le biais d'une liste de recherche par thème, ou par le biais d'une carte géolocalisée ;
- l'autre à destination des organisateurs d'événements, « Espace organisateurs », accessible uniquement avec un identifiant et un code.

Les organisateurs peuvent s'inscrire à tout moment dès l'ouverture du site (fin février de chaque année).

Ils peuvent publier et modifier leur programme lorsqu'ils le souhaitent et autant de fois qu'ils le souhaitent, jusqu'au premier jour de la manifestation.

La recherche par thème permet au public de choisir son événement en fonction de différents critères :

- la localisation par commune ;
- par territoire ;
- par date ;
- par type de lieux (chantiers archéologiques, musées,...) ;
- par type de handicap ;
- par mot-clé ;
- par type de public (tous publics, adultes, enfants, familles, scolaires).

4.4 PRINCIPES D'UTILISATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE



AFFICHE GÉNÉRIQUE



—
Bleu foncé
CMJN: 100, 97, 0, 0
RVB: 65, 57, 142
#41398e



—
Rouge
CMJN: 0, 60, 40, 0
RVB: 240, 132, 130
#f08482



—
Vert
CMJN: 85, 0, 95, 0
RVB: 113, 187, 118
#71bb76



—
Jaune
CMJN: 0, 0, 72, 0
RVB: 255, 241, 95
#ff15f



—
Bleu ciel
CMJN: 63, 0, 0, 0
RVB: 76, 194, 241
#4cc2f1

JOURNÉES
EUROPEENNES
D'ARCHÉOLOGIE
18 19 20 juin 2021

🔍

[FRANCE
Pays v](#)
[FR
Langue v](#)
[Espace organisateurs](#)

Espace organisateurs

La lettre des organisateurs



Visionnez la bande-annonce des JEA 2020

⏪ ⏩



Vous avez rendez-vous avec votre histoire !





Les Journées nationales de l'archéologie sont pilotées par l'Inrap sous l'égide du ministère de la Culture. Elles se dérouleront les 19, 20 et 21 juin 2020. Passionnés d'histoire ou simples curieux, en famille ou avec sa classe, venez découvrir les coulisses du patrimoine et de la recherche archéologique.






Cette année les journées nationales de l'archéologie deviennent européennes

CHOISIR UN PAYS

Programme 2020 en France

MOT-CLÉ :

RÉGIONS :

DÉPARTEMENTS :

TYPE DE LIEUX :

ACCESSIBILITÉ :

COMMUNES :

DATES :

TYPE D'ACTIVITÉS :

TYPE DE PUBLICS :

DÉCOUVREZ LES ACTIVITÉS QUI ON LIEU PRÈS DE CHEZ VOUS



LOCALISEZ-MOI

RECHERCHER AVEC LA CARTE

IMPRIMEZ LE PROGRAMME

RECHERCHER

Abonnez-vous à la lettre d'information 

Suivez-nous   



Espace organisateurs

La lettre des organisateurs

Archéorama

Des ressources numériques disponibles gratuitement sur tous vos écrans.

Rechercher OK Types d'expériences Périodes archéologiques Localisation

MES FAVORIS

Voir tout

 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +
> Type d'expérience	> Type d'expérience	> Type d'expérience	> Type d'expérience

A LA RENCONTRE DES ARCHÉOLOGUES

Voir tout

 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +
> Type d'expérience	> Type d'expérience	> Type d'expérience	> Type d'expérience

ARCHÉORAMA JEUNESSE

Voir tout

 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +
> Type d'expérience	> Type d'expérience	> Type d'expérience	> Type d'expérience

DÉCOUVREZ LES SITES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES

Voir tout

 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +
> Type d'expérience	> Type d'expérience	> Type d'expérience	> Type d'expérience

LES COULISSES DES MUSÉES

Voir tout

 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +
---	---	---	--

A LA DÉCOUVERTE DU CHANTIER DE FOUILLES

Voir tout

 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +	 Atlas archéologique Archéologie de la ville de Besançon NomOrganisateur +
---	---	---	--

DÉCOUVREZ L'ARCHÉOLOGIE EXPÉRIMENTALE

Voir tout

			
---	---	---	--

Inknot Antiqua

ABCDEFGHIJK
LMNOPQRST
UVWXYZ

ÆÄIJŒLŃŇŮŰ
ÛÜíĳĐĚĚĚĚĚĚĚ
INELL'L'LN

ITC Avant Garde Gothic

ABCDEFGHIJKL
MNOPQRSTUV
WXYZ



Accueil groupes scolaires



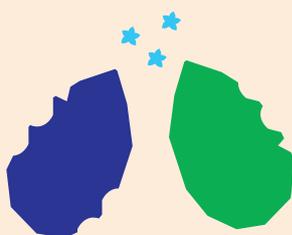
Atelier



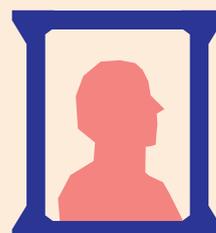
Circuit découverte



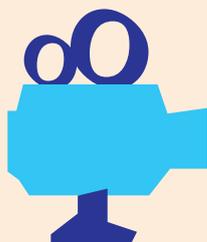
Dégustation



Démonstration



Exposition



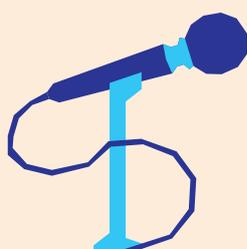
Projection



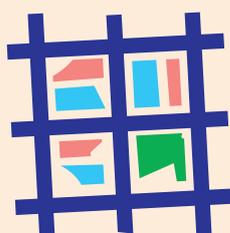
Spectacle



Visite en langue des signes (LSF)



Conférence



Chantier de fouille



Centre de recherche



Portes ouvertes



Visite guidée



Village de l'archéologie

Les Journées européennes de l'archéologie

Le patrimoine archéologique est un enjeu sociétal majeur pour l'Europe, en termes de protection, conservation, sensibilisation et éducation.

Les JEA peuvent contribuer au partage du patrimoine culturel au niveau européen, et devenir un instrument de cohésion tout en préservant l'identité culturelle de chacun.

C'est dans cet esprit qu'elles ont vu le jour en 2019, en réponse à une forte demande de la part des institutions et du public. Grâce au réseau qui se constitue et à son rayonnement croissant parmi les États membres du Conseil de l'Europe, les JEA jouent un rôle déterminant jour après jour en matière de sensibilisation des populations à l'archéologie. Il est essentiel de montrer aux citoyens européens la diversité de la discipline afin de les sensibiliser à la protection de ce patrimoine.

— Pascal Ratier

CONTACT *Chargé des événements et des colloques
Direction du développement culturel
et de la communication*

Inrap – 121, rue d'Alésia - 75014 Paris
pascal.ratier@inrap.fr
T. + 33 (0)1 40 08 81 80